



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 -

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses dûment convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

**Nombre de Conseillers Municipaux : 29**

**Membres présents : 19      Procurations : 10      Membre excusé : /      Votants : 29      Pour : 29**

**Date convocation : 25/06/2021**

**Compte rendu affiché le : 6/07/2021**

**Présents :** Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Orlane LABAT, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Françoise MALEPLATE.

**Procurations :** Marie-Ange KOFFEL à Malika BENSOUICI, Ana ROLDAN à Françoise BARRERE, Raphaël RIGACCI à Jérôme BOUTELOUP, Olivier CHAPRON à Magali PATINET, Pascal NGUYEN à Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIGAL à Dominique ALM, Morgane CARRA à Magali PATINET, Valentin DE MUER à Magali GRANDSIMON, Isabelle SIMONETTO à Mathilde ESCLASSAN, Jean-Paul ROBERT à Gilles DURET.

**Excusé :** /

**Secrétaire :** Fabio VITULLI

**N° DEL/2021-035**

**OBJET :**

**CITOYENNETE**

**INTENTION DE LANCEMENT DE LA  
CONCERTATION SUR LA CHARTE  
DE LA DEMOCRATIE  
PARTICIPATIVE ET DE  
L'IMPLICATION CITOYENNE**

**Rapporteur :**

*Mme Malika BENSOUICI,  
Adjointe en charge de  
l'implication citoyenne*

L'engagement politique des élus de la municipalité revêt les enjeux primordiaux de se rendre utile, d'être proche des citoyens, d'être à l'écoute, d'agir pour la commune et d'en valoriser ses acteurs par la création d'actions et de projets qui ont un impact local.

La démocratie participative désigne, dans sa définition la plus synthétique, l'ensemble des démarches et des procédures qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique, ce qui permet d'en renforcer le caractère démocratique.

La Démocratie participative est une aide à la prise de décisions pour les élus.

La Démocratie participative intègre les Seyssois à certains projets de la commune. Selon ces projets et selon leurs étapes, les niveaux de participation sont explicités (information, consultation, concertation, co-construction,...). Les Seyssois sont invités à participer et à s'impliquer dans l'intérêt général.

Dans cette continuité, la charte de la Démocratie Participative et de l'Implication Citoyenne est pour l'équipe municipale un texte fondateur définissant l'ambition, mais également le choix de co-construire les instances (par exemple des conseils de quartier, commission intergénérationnelle, permanences hors des murs, etc.) dans ce processus d'aller vers les citoyens.

N° DEL/2021-035

Les engagements pris concernant la Démocratie participative sont :

- Informer, consulter et concerter les citoyens sur des projets pour Seysses,
- Développer les compétences et/ou favoriser l'intelligence collective,
- Renforcer les relations entre les Seyssois et les élus,
- Solidifier le « Vivre ensemble ».

La charte sera le fruit d'un dialogue citoyen qui débutera à l'automne, le Conseil Municipal sera ensuite amené à voter sa version définitive. Cette charte constituera le cadre de nos actions de démocratie participative pour la durée du mandat. In fine, construire une ville Citoyenne c'est consulter, concerter, communiquer, être transparent en associant les Seyssois à l'Action publique et en leur proposant d'être acteurs de la vie démocratique de la ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité :

- ⇒ de **s'engager** sur le lancement de la concertation sur la Charte de la Démocratie participative et de l'implication Citoyenne .

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,  
au registre sont les signatures,  
pour copie conforme, Seysses, le 6 juillet 2021.

Le Maire,  
Jérôme BOUTELoup

